

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
11 MAI 2021**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Procès-verbal - Séance ordinaire du 13 avril 2021
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt - Rapport Incendies - Avril 2021
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Dépôt - États financier - 2020
 - 6.2 Dépôt - États des revenus et des dépenses - Avril 2021
 - 6.3 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 30 avril 2021
 - 6.4 Nomination - Maire suppléant
 - 6.5 Drapeau en berne en honneur à Monsieur Paul Viau
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Avis de motion - Règlement no.501 sur la modification du règlement no.478 portant sur la gestion contractuelle de façon à y inclure les dispositions, prévues dans la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions sanctionnée le 25 mars 2021, concernant des mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.
 - 7.2 Adoption - Règlement no.496 portant sur l'utilisation de l'eau potable
 - 7.3 Adoption - Règlement no.497 portant sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal
 - 7.4 Adoption - Règlement no.498 décrétant les modalités de publication des avis publics
 - 7.5 Dépôt du compte rendu de la consultation écrite - Adoption du 2ième projet de règlement - 2ième projet de règlement no.499 (sans modification) modifiant le règlement de zonage no.452 notamment les grilles de zonage R-208, R-209, REC-203 ainsi que les notes sur la marge avant des zones A-106, A-113, C-202, C-203 et C-204
 - 7.6 Adoption - Règlement no.500 instaurant de normes de signalisations routières pour le secteur de la rue Joseph-Marceau
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Dépôt Rapport des permis - avril-2021
 - 8.2 Dépôt - Comité consultatif en urbanisme (CCU) - 27 avril 2021
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Dépôt - Rapport Travaux Publics - Avril 2021
 - 9.2 Reddition de comptes - Programme d'aide à la voirie locale 2020-2021 - Volet 8 : Entretien des routes locales
 - 9.3 Autorisation - Signature d'entente pour l'inspection de borne-fontaine et divers travaux facturables auprès de la clinique dentaire

- 9.4 Autorisation - Signature d'entente concernant une demande d'alimentation auprès d'Hydro-Québec
- 9.5 Recherche d'eau potable - Demande d'autorisation auprès de St-Jacques-le-Mineur
- 9.6 Accompagnement visant la révision de l'entente intermunicipale concernant l'exploitation de la station d'épuration - Demande de budget additionnel
- 9.7 Autorisant le dépôt d'une demande au MTQ afin d'étudier la possibilité d'implanter quatre signes d'arrêt à l'intersection de la route 2019 et du Rang St-André
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Adhésion Espace MUNI - Autorisation
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Corps de Cadet 2698 - Demande de soutien
 - 11.2 Demande d'appui - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 12 VARIA
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 13.1 Aucun
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le Mardi, le 11 mai en visioconférence tel que prescrit par l'arrêté du Ministre de la Santé et des Services sociaux.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean Cheney, maire
M. Michel Monette conseiller poste #1
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
Mme Carole Forget conseillère poste #5
M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée:

2021-05-098 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 21h23.

ADOPTÉE

2021-05-099 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :
6.5. Drapeau en berne - Décès de Monsieur Paul Viau
11.2.Demande d'appui - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-05-100 Procès-verbal - Séance ordinaire du 13 avril 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Carole Forget,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021 en apportant une modification à la résolution no.2021-04-079 pour remplacer le libellé suivant : « D'autoriser six (6) places de stationnements à côté du poste de pompage sur le propriété de l'hôtel de ville, à la faveur des employés du CPE Au Gré du Vent, pour une période indéterminée » par « D'autoriser six (6) places de stationnements temporaires à côté du poste de pompage sur la propriété de l'hôtel de ville, à la faveur des employés du CPE Au Gré du Vent. »

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt - Rapport Incendies - Avril 2021

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

Dépôt - États financier - 2020

Dépôt - États des revenus et des dépenses - Avril 2021

2021-05-101 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 30 avril 2021

Sur proposition de M. Maurice Boissy,
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que soient approuvés les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 30 avril 2021 au montant de 182,545.50\$.

ADOPTÉE

2021-05-102 Nomination - Maire suppléant

01. CONSIDÉRANT la nomination de Monsieur Maurice Boissy au poste de maire suppléant en février 2021;

02. CONSIDÉRANT que le mandat de trois mois se termine à la séance de mai 2021;

Il est proposé par M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

De nommer Monsieur Jean-Marie Mercier au poste de maire suppléant pour une période de trois (3) mois.

ADOPTÉE

2021-05-103 Drapeau en berne en honneur à Monsieur Paul Viau

01. Considérant le décès de Monsieur Paul Viau le 11 mai 2021

02. Considérant la volonté des membres du conseil de rendre hommage à celui-ci

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De décréter la mise en berne du drapeau de la municipalité jusqu'à vendredi le 14 mai.

ADOPTÉE

POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Des copies du projet de règlement no.501 sont rendues disponibles pour consultation par les citoyens sur le site internet de la municipalité au : <http://www.st-cypriendenapierville.com/fr/reglement-1>

2021-05-104 Avis de motion - Règlement no.501 sur la modification du règlement no.478 portant sur la gestion contractuelle de façon à y inclure les dispositions, prévues dans la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions sanctionnée le 25 mars

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

2021, concernant des mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*;

Jean-Marie Mercier donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le Règlement no.501 sur la modification du règlement no.478 portant sur la gestion contractuelle de façon à y inclure les dispositions, prévues dans la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions sanctionnée le 25 mars 2021, concernant des mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.;

Jean-Marie Mercier dépose également, le projet du Règlement no.501 sur la modification du règlement no.478 portant sur la gestion contractuelle de façon à y inclure les dispositions, prévues dans la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions sanctionnée le 25 mars 2021, concernant des mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

ADOPTÉE

2021-05-105 Adoption - Règlement no.496 portant sur l'utilisation de l'eau potable

01. Considérant que dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Municipalité doit obligatoirement adopter un plan d'action;
02. Considérant que ce plan comporte plusieurs actions, dont l'adoption d'un règlement municipal, afin de régir l'utilisation de cette ressource;
03. Considérant que ce règlement permettra de mettre en place de bonnes pratiques en ce qui a trait à l'utilisation de l'eau potable;
04. Considérant qu'il y a lieu de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource;
05. Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 13 avril 2021;
06. Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la même séance;
07. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture au long de celui-ci.

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

D'adopter le règlement no.496 portant sur l'utilisation de l'eau potable.

ADOPTÉE

2021-05-106 Adoption - Règlement no.497 portant sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal

01. Considérant que l'article 491 du Code municipal du Québec permet au conseil municipal d'adopter un règlement pour régir ses assemblées et la conduite des débats afin d'encadrer la procédure, d'assurer le bon déroulement et de maintenir de l'ordre durant les séances;

02. Considérant qu'un avis de motion en vue de l'adoption du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 avril 2021;

03. Considérant qu'à l'occasion de cette même séance, un projet de règlement a été déposé par le même membre du conseil

04. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent règlement.

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'adopter le règlement no.497 portant sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal.

ADOPTÉE

2021-05-107 Adoption - Règlement no.498 décrétant les modalités de publication des avis publics

01. Considérant l'article 433.1 du Code municipal du Québec considérant la possibilité pour une municipalité de déterminer, par règlement, les modalités de publication de ses avis publics;

02. Considérant que, selon l'article 433.2 du Code municipal du Québec, le présent règlement ne peut être abrogé, mais il peut être modifié;

03. Considérant qu'un avis de motion en vue de l'adoption du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 avril 2021;

04. Considérant qu'à l'occasion de cette même séance, un projet de règlement a été déposé par le même membre du conseil;

05. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent règlement;

Il est proposé par Mme Carole Forget
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'adopter le règlement no.498 décrétant les modalités de publication des avis publics.

ADOPTÉE

2021-05-108 Dépôt du compte rendu de la consultation écrite - Adoption du 2ième projet de règlement - 2ième projet de règlement no.499 (sans modification) modifiant le règlement de zonage no.452 notamment les grilles de zonage R-208, R-209, REC-203 ainsi que les notes sur la marge avant des zones A-106, A-113, C-202, C-203 et C-204

01. Considérant le 2ième projet de règlement no.499 (sans modification) modifiant le règlement de zonage no.452 notamment les grilles de zonage R-208, R-209, REC-203 ainsi que les notes sur la marge avant des zones A-106, A-113, C-202, C-203 et C-204;

02. Considérant la tenue d'une consultation écrite tenue entre le 16 avril 2021 et le 3 mai 2021.

03. Considérant que des copies du 2ième projet de règlement no.499 sont disponibles sur demande ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

D'adopter le 2ième projet de règlement no.499 (sans modification) modifiant le règlement de zonage no.452 notamment les grilles de zonage R-208, R-209, REC-203 ainsi que les notes sur la marge avant des zones A-106, A-113, C-202, C-203 et C-204;

De déposer le compte rendu de la consultation écrite, concernant le 1er projet de règlement numéro 499, du 16 avril 2021 au 3 mai 2021 aux archives de la municipalité.

ADOPTÉE

2021-05-109 Adoption - Règlement no.500 instaurant de normes de signalisations routières pour le secteur de la rue Joseph-Marceau

01. Considérant que l'article 62 de la Loi sur les compétences municipales prévoient que la Municipalité a compétence en matière de sécurité;

02. Considérant que l'article 66 de la Loi sur les compétences municipales prévoient que la Municipalité a compétence en matière de voirie sur les voies publiques dont la gestion ne relèvent pas du gouvernement du Québec ou de celui du Canada ni de l'un de leurs ministères;

03. Considérant que l'article 67 de la Loi sur les compétences municipales prévoient que la Municipalité peut adopter des règlements pour régir l'usage d'une voie publique;

04. Considérant que les membres du conseil municipal sont d'avis qu'il serait opportun d'établir des normes d'utilisations et la signalisation nécessaire pour le secteur de la rue Joseph-Marceau;

04. Considérant qu'un avis de motion en vue de l'adoption du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 11 avril 2021;

05. Considérant qu'à l'occasion de cette même séance, un projet de règlement a été déposé par le même membre du conseil;

06. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent règlement;

07. Considérant que des copies du présent règlement sont disponibles et accessibles sur le site internet de la municipalité;

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

D'adopter le règlement no.500 instaurant de normes de signalisations routières pour le secteur de la rue Joseph-Marceau.

ADOPTÉE

SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT

Dépôt Rapport des permis - avril-2021

Dépôt - Comité consultatif en urbanisme(CCU) - 27 avril 2021

TRAVAUX PUBLICS

Dépôt - Rapport Travaux Publics - Avril 2021

2021-05-110 Reddition de comptes - Programme d'aide à la voirie locale 2020-2021 - Volet 8 : Entretien des routes locales

01. Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 81,962\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020-2021;

02. Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

03. Considérant que les compensations supplémentaires versées en 2020-2021 par rapport à celles de 2019-2020 de 81,962\$ doivent entièrement être affectées à des dépenses d'entretien autres que d'hiver ou à des dépenses d'investissement admissibles.

Il est proposé par M. Maurice Boissy
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

D'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

2021-05-111 Autorisation - Signature d'entente pour l'inspection de borne-fontaine et divers travaux facturables auprès de la clinique dentaire

01. Considérant la présence d'une borne-fontaine privée sur la propriété de la clinique dentaire;

02. Considérant que les responsable du service de travaux publics sont d'avis qu'il serait préférable de signer une entente avec la clinique concernant l'inspection de leur borne-fontaine;

03. Considérant que les informations obtenues dans le cadre de ces inspections seront utiles pour le diagnostic du réseau notamment au niveau des fuites d'eau.

Il est proposé par Mme Carole Forget
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'autoriser Monsieur Pierre Viau à signer pour et au nom de la municipalité une entente avec la clinique dentaire concernant le suivi d'inspection de leur borne-fontaine privée.

ADOPTÉE

2021-05-112 Autorisation - Signature d'entente concernant une demande d'alimentation auprès d'Hydro-Québec

01. Considérant une demande d'alimentation transmise par Hydro-Québec;

02. Considérant les documents d'ententes transmis par Hydro-Québec à la municipalité;

03. Considérant des frais relatifs à la demande d'alimentation d'un montant de 10,543.21\$.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De reporter ce point à l'approbation du conseil municipal à une séance ultérieure.

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

ADOPTÉE

2021-05-113 Recherche d'eau potable - Demande d'autorisation auprès de St-Jacques-le-Mineur

01. Considérant que la firme Akifer a ciblé différents points potentiels pour la réalisation de puits exploratoires dans le cadre de notre recherche de nouvelles sources d'eau potable;

02. Considérant que certains de ces points se retrouvent sur le territoire de St-Jacques-le-Mineur;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De reporter ce point à l'approbation du conseil municipal lors d'une séance ultérieure.

ADOPTÉE

2021-05-114 Accompagnement visant la révision de l'entente intermunicipale concernant l'exploitation de la station d'épuration - Demande de budget additionnel

01. Considérant la résolution no.2021-04-105 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

02. Considérant des mandats initiaux à la firme Tetrattech au montant de 8,860\$ plus les taxes applicables et révisé au montant de 16,000\$ plus les taxes applicables partageables à parts égales entre les municipalités de Napierville et St-Cyprien afin de les accompagner dans la révision de l'entente intermunicipale concernant l'exploitation de la station d'épuration suivant l'offre de service #42818TT daté du 17 juillet 2020;

03. Considérant que le mandat demande plus de travail que prévu et que Monsieur Philippe Chouinard, directeur de projet, a informé les municipalités que l'estimation budgétaire du mandat octroyé préalablement était déjà atteinte;

04. Considérant que Monsieur Chouinard a informé les municipalités qu'à nouveau une mise à jour de service était nécessaire afin de réviser le budget;

05. Considérant que le budget additionnel demandé est d'un montant approximatif de 10,250\$;

06. Considérant que les coûts de cette offre de service seront partagés à parts égales entre les municipalités de Napierville et Saint-Cyprien.

Il est proposé par Mme Carole Forget
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'entériner la résolution no.2021-04-105 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

D'autoriser un budget additionnel pour les différents dossier supervisés par Tetrattech pour un approximatif de 10,250\$ plus les taxes applicables;

De répartir à parts égales les frais afférents avec la municipalité de Napierville;

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville;

De transmettre la présente résolution aux représentants de Tetrattech.

ADOPTÉE

2021-05-115 Autorisant le dépôt d'une demande au MTQ afin d'étudier la possibilité d'implanter quatre signes d'arrêt à l'intersection de la route 2019 et du Rang St-André

01. Considérant le projet du MTQ d'implanter des feux de circulation à l'intersection de la route 219 et du Rang St-André;

02. Considérant que ces feux ne seront pas implantés avant quelques années vu les travaux d'évaluation nécessaires et la priorisation des dossiers par le MTQ;

03. Considérant les municipalités concernées par ce projet souhaitent tout de même implanter des mesures temporaires en attendant la réalisation finale.

Il est proposé par M. Maurice Boissy
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

De déposer une demande au MTQ pour l'implantation de quatre signes d'arrêt à l'intersection de la route 219 et du Rang St-André.

ADOPTÉE

LOISIRS, CULTURE & FAMILLE

2021-05-116 Adhésion Espace MUNI - Autorisation

01. Considérant une communication, datée du 1er mai, reçue d'Espace MUNI pour l'adhésion annuelle de 2021-2022;

02. Considérant que le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) se sont unis pour devenir l'organisme Espace MUNI;

03. Considérant l'adhésion de la municipalité annuellement au CAMF depuis 2014;

04. Considérant le montant de l'adhésion à 90.83\$ taxes incluses définit dans la facture 22-182;

05. Considérant la nécessité de définir des besoins concernant le réseau provincial des dossier enfant, famille et aînés;

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'autoriser l'adhésion de la municipalité à Espace MUNI pour un montant de 90.83\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS

2021-05-117 Corps de Cadet 2698 - Demande de soutien

01. Considérant une demande de soutien financier reçu en date du 28 avril 2021 du corps de Cadet 2698 de Beaujeu de Saint-Bernard de Lacolle;

02. Considérant que les montants octroyés permettront de maintenir les activités gratuites offertes par l'organisme aux jeunes de la région, en virtuel pour le moment et en présentiel dès que la situation le permettra;

Il est proposé par M. Jean Cheney,
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

De décliner la demande de soutien financier.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

2021-05-118 Demande d'appui - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LBGT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par M. Jean Cheney,
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

Il est résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE

VARIA

2021-05-119 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 21h40.

ADOPTÉE

JEAN CHENEY
MAIRE

JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER